

Laval théologique et philosophique



La grâce de Marie est d'ordre hypostatique

Maurice Dionne

Volume 10, numéro 2, 1954

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1019904ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1019904ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Laval théologique et philosophique, Université Laval

ISSN

0023-9054 (imprimé)

1703-8804 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Dionne, M. (1954). La grâce de Marie est d'ordre hypostatique. *Laval théologique et philosophique*, 10(2), 141–145. <https://doi.org/10.7202/1019904ar>

La grâce de Marie est d'ordre hypostatique

Saint Thomas enseigne que Dieu a inscrit ses jugements dans ses œuvres ; que ses œuvres sont comme les mots dont se sert le maître en vue de conduire l'intelligence du disciple à la connaissance de la sagesse ¹. En d'autres termes, les œuvres de Dieu sont les signes de sa sagesse.

Or, les œuvres divines se divisent en deux genres : les œuvres naturelles et les œuvres surnaturelles. Les premières sont des signes proportionnés à la raison humaine. Par sa vertu naturelle, l'homme peut les connaître, et donc les nommer. Et ces œuvres jouent le rôle de principes qui nous permettent de découvrir certains noms divins. Il faut cependant remarquer que ces noms sont tous communs parce que la créature est au principe de leur imposition.

Quant aux œuvres surnaturelles, Dieu seul peut naturellement les connaître, et il appartient à l'Esprit-Saint de nous en révéler les noms par la voix infaillible de l'Église. Ce sont, cette fois, des noms propres, signes de la vie même de Dieu, qui signifient les objets de foi tantôt d'une manière moins distincte, comme « la plénitude de grâce », tantôt d'une façon plus distincte, comme « l'Immaculée Conception ». Le passage de la révélation implicite à la révélation explicite ne consiste pas dans le passage d'une vérité à une autre vérité, mais il se définit précisément par la communication de noms plus distincts, instruments d'une connaissance plus manifeste.

Or l'Incarnation est de toutes les œuvres de Dieu la plus admirable et aussi la plus cachée. Le Saint-Esprit l'a nommée *sacramentum absconditum a saeculis in Deo* ², et le principe de cette œuvre est très distinctement nommé *Ineffabilis Deus*. Encore que la bulle de Pie IX

1. « Divina enim sapientia faciens mundum, sua judicia in rebus mundi instruit, secundum illud *Eccli.*, 1 : *Effudit illam super omnia opera sua* ; ita quod ipsae creaturae per sapientiam Dei factae se habent ad Dei sapientiam, cujus judicia gerunt, sicut verba hominis ad sapientiam ejus quam significant. Et sicut discipulus pervenit ad cognoscendum magistri sapientiam per verba quae ab ipso audit, ita homo poterat ad cognoscendum Dei sapientiam per creaturas ab ipso factas inspiciendo pervenire, secundum illud *Rom.*, 1 : *Invisibilia Dei per ea quae facta sunt, intellecta conspiciuntur*. Sed homo propter sui cordis vanitatem a rectitudine divinae cognitionis deviavit. Unde dicitur *Jo.*, 1 : *In mundo erat, et mundus per ipsum factus est, et mundus eum non cognovit*. Et ideo Deus per quaedam alia ad sui cognitionem salutiferam fideles adduxit, quae in ipsis rationibus creaturarum non inveniuntur, propter quod a mundanis hominibus, qui solas humanarum rerum considerant rationes, reputantur stulta. Et hujusmodi sunt fidei documenta. Et est simile, sicut si aliquis magister considerans sensum suum ab auditoribus non accipi per verba quae protulit, studet aliis verbis uti, per quae possit manifestare quae habet in corde » (*In I ad Cor.*, 1, 21, lect.3).

2. *Ad Ephes.*, III, 9.

ait pour objet l'Immaculée Conception, elle n'en est pas moins ordonnée à manifester davantage le mystère ineffable de l'Incarnation rédemptrice. C'est donc en dévoilant l'incomparable privilège de l'Immaculée Conception, la beauté sans pareille de ce *grand signe apparu dans le ciel*, que le Saint-Esprit nous propose ce grand signe de l'œuvre rédemptrice, apparu dans l'Église, la sainte Mère de Dieu.

Nul doute que l'Église, en proclamant la maternité divine et l'Immaculée Conception, invite la théologie à déterminer le principe propre qui commande toute la doctrine mariale. C'est que la foi en ces deux dogmes nous permet de définir la grâce de Marie comme une grâce d'ordre hypostatique. Nous disons « ordre hypostatique » car il faut distinguer *union* hypostatique et *ordre* hypostatique. Cette distinction s'impose déjà à propos du Christ : il n'y a pas que la grâce d'union qui soit d'ordre hypostatique ; la grâce habituelle du Christ, qui est une grâce capitale, est propre à cet ordre ¹. La grâce habituelle du Christ se distingue de toutes les autres, non par un simple degré d'intensité mais par un mode éminent qui s'enracine dans l'union hypostatique. De même, toute proportion gardée, la grâce de Marie se distingue de la nôtre. Notre grâce est une grâce commune, effet de la rédemption réparatrice, et qui obéit à la *loi commune*. En revanche, la grâce de Marie est toute singulière, privilège qui soustrait la Mère de Dieu à la loi commune. *Non enim pro te, sed pro omnibus haec lex constituta est* (ESTHER, xv, 13). Et non seulement la grâce de la maternité divine appartient à cet ordre, mais aussi la grâce « *gratum faciens* » de Marie. En d'autres termes, la grâce de Marie se distingue elle encore de la nôtre, par un mode éminent propre à l'ordre hypostatique.

Cette doctrine repose sur une saine intelligence de l'œuvre de Rédemption. Rappelons les premières lignes de la bulle de l'Immaculée Conception : « Dieu ineffable, dont les voies sont miséricorde et vérité, dont la volonté est toute-puissance, dont la sagesse atteint d'une extrémité jusqu'à l'autre avec une force souveraine et dispose tout avec une merveilleuse douceur, avait prévu de toute éternité la déplorable ruine en laquelle la transgression d'Adam devait entraîner tout le genre humain ; et dans les profonds secrets d'un dessein caché à tous les siècles, il avait résolu de *parfaire, dans un mystère encore plus caché [sacramento occultiore complere], par l'Incarnation du Verbe, le premier ouvrage de sa bonté . . .* » ²

1. « . . . Gratia habitualis non intelligitur ut praecedens unionem, sed ut consequens eam, sicut quaedam proprietas naturalis. Unde et Augustinus dicit, in *Enchirid.* [c.40], quod *gratia est quodammodo Christo homini naturalis* » (IIIa Pars, q.7, a.13, ad 2).

2. « Ineffabilis Deus, cujus viae misericordia et veritas, cujus voluntas omnipotentia, et cujus sapientia attingit a fine usque ad finem fortiter et disponit omnia suaviter, cum ab omni aeternitate praeviderit luctuosissimam totius humani generis ruinam ex Adami transgressionem derivandam, atque in mysterio a saeculis abscondito primum suae bonitatis opus decreverit per Verbi incarnationem sacramento occultiore complere . . . »

La grâce du Christ : voilà qui distingue notre état de celui d'Adam. L'ordre surnaturel nouveau, à la différence de l'ordre de justice originelle, s'appuie sur l'Incarnation rédemptrice. Ce qui signifie que Dieu, dans son amour miséricordieux et infini, a voulu fonder l'ordre hypostatique au principe de cet ordre nouveau. Mais en quoi consiste l'ordre hypostatique ? Le terme « hypostatique », dans la théologie de l'Incarnation, nous réfère à la Personne du Verbe. L'union au Verbe divin définit l'ordre hypostatique.

Mais c'est une union toute singulière puisque le Verbe se fait substantiellement homme : l'Homme-Dieu, Fils naturel du Père, tandis que Marie devient Mère naturelle du Verbe ¹. Un Dieu est de sa race, *de stirpe David*. Elle est reliée par et dans sa nature même à une Personne divine. Par sa mère naturelle, le Fils de Dieu entre dans le monde, devient membre de la famille humaine, et Marie, par sa réelle relation au Fils, se trouve unie au *genus Dei* ². Or chacun reçoit de Dieu la grâce qui convient à son rôle ³. La bienheureuse Vierge est appelée pleine de grâce, non pas en raison de la grâce elle-même, mais parce qu'elle a reçu la grâce qui devait suffire à l'état pour lequel Dieu l'avait choisie, savoir : celui d'être mère de son Fils unique ⁴. En d'autres termes, la maternité de Marie devient la mesure de sa grâce sanctifiante. En effet, une *forme*

1. *IIIa Pars*, q.35, a.3, c.

2. « ... Excellit [Maria] angelos in familiaritate divina, et ideo hoc designans angelus dixit : *Dominus tecum*, quasi dicat : Ideo exhibeo tibi reverentiam, quia tu familiarior es Deo quam ego, nam dominus est tecum. Dominus, inquit, pater cum eodem filio, quod nullus angelus, nec aliqua creatura habuit. LUC., I : *Quod enim nascetur ex te sanctum, vocabitur filius Dei*. Deus filius in utero. ISA., XII : *Exulta, et lauda, habitatio Sion, quia magnus in medio tui sanctus Israel*. Aliter est ergo Dominus cum Beata Virgine, quam cum angelo ; quia cum ea, ut filius, cum angelo, ut Dominus. Dominus Spiritus Sanctus, sicut in templo, unde dicitur : Templum Domini, sacrarium Spiritus Sancti, quia concepit ex Spiritu Sancto. LUC., I : *Spiritus Sanctus superveniet in te* : sic ergo familiarior cum Deo est Beata Virgo, quam angelus : quia cum ipsa Dominus Pater, Dominus Filius, Dominus Spiritus Sanctus, scilicet tota Trinitas. Unde cantatur de ea : « Totius Trinitatis nobile triclinium ». Hoc autem verbum, *Dominus tecum*, est nobilius verbum quod sibi dici possit. Merito ergo angelus reveretur Beatam Virginem, quia mater Domini, et ideo domina est » [*Expositio super salutatione angelica dans Opuscula* (edit. MANDONNET), T.IV, pp.458-459].

3. *IIIa Pars*, q.27, a.5, ad 1.

4. « ... Beata Virgo dicitur plena gratia, non ex parte ipsius gratiae, quia non habuit gratiam in summa excellentia qua potest haberi, nec ad omnes effectus gratiae : sed dicitur fuisse plena gratia per comparisonem ad ipsam, quia scilicet habebat gratiam sufficientem ad statum illum ad quem erat electa a Deo, ut scilicet esset mater Dei » (*IIIa Pars*, q.7, a.10, ad 1). — « Unicuique a Deo datur gratia, secundum hoc ad quod eligitur. Et quia Christus, inquantum est homo, ad hoc fuit praedestinatus et electus ut esset *praedestinatus Filius Dei in virtute sanctificationis*, hoc fuit proprium sibi, ut haberet talem plenitudinem gratiae quod redundaret in omnes : secundum quod dicitur JOAN., I, 16 : *De plenitudine ejus nos omnes accepimus*. Sed beata Virgo Maria tantam gratiae obtinuit plenitudinem, ut esset propinquissima auctori gratiae : ita quod eum qui est plenus omni gratia, in se reciperet ; et, eum pariendo, quodammodo gratiam ad omnes derivaret » (*Ibid.*, q.27, a.5, ad 1).

supérieure¹ de sainteté convient à une dignité telle, *ut nihil majus fieri queat*².

En quoi consiste cette forme supérieure de sainteté? Sur le plan physique, Adam est principe de Marie : elle fait donc partie du genre humain. Tandis que, moralement, elle appartient au *genus Dei* : elle est complètement soustraite au *caput morale* qu'est Adam. Par la grâce initiale, un Dieu est son unique principe. C'est pourquoi elle peut dire : *Je suis de la race de Dieu*. Ces paroles revêtent alors un sens qui lui est approprié.

Aussi la bulle de l'Immaculée Conception nomme-t-elle Marie *proprium Dei opus primum*, « Celle qui devait concevoir le premier-né de toute créature »³. Ainsi est-elle *Genita ut principium*. Elle, « la seule et unique fille non de la mort, mais de la vie »⁴. Elle est « La Reine sortie de la bouche du Très-Haut »⁵.

Dieu le Père, principe de la mission visible du Verbe qui s'opère en Marie, l'a prédestinée à un effet supérieur de mission invisible. Mission invisible du Verbe et de l'Esprit-Saint d'un ordre supérieur. En effet, l'ordre hypostatique est un ordre de grâce et de grâce absolument parfaite, parce qu'il procède de l'amour divin le plus parfait.

Marie est au-dessus de la loi commune. Voilà pourquoi sa grâce ne pourrait être une grâce commune. Tout en elle est privilège. Sa grâce initiale la sépare de la masse corrompue du péché. Rachetée d'une manière sublime, par voie de rédemption préservatrice, elle devient co-principe de rédemption réparatrice.

Elle est assimilée au Christ de la façon la plus intime. « Beata . . . Virgo non est assumpta in ministerium a Domino, sed in consortium et adjutorium, juxta illud : *Faciamus ei adjutorium simile sibi* »

1. JEAN DE SAINT-THOMAS, *Cursus theologicus* (edit. SOLESMES), T.IV, disp.37, a.2, n.41, p.363 b : « Spiritus S. supervenit in Virginem ut esset mater Dei, et attingeret sic ordinem hypostaticum, supponendo illam esse plenam gratia : sic enim prius Angelus eam gratia plenam nominavit, quam diceret Spiritum S. superventurum in illam. Et sic dignitas maternitatis congrue et connaturaliter exigit sanctitatem : quia pertinet ad ipsum ordinem hypostaticum, qui de se altiore formam sanctitatis importat. Quod si de potentia absoluta esset maternitas sine sanctitate, tunc non superveniret in eam Spiritus S. per modum missionis simpliciter, quia non inhabitaret in ea : sed secundum missionem secundum quid, quatenus efficeret tale donum maternitatis simul cum aliis personis, ratione cujus exigebat ad eam disponi per gratiam et per ipsam missionem personarum. Et sic in ipsa maternitate aliquid de personarum missione exigitur, saltem sicut ad alia dona supernaturalia disponentia ad gratiam aut cum illa congruitatem habentia, ut de fide et spe aliisque divinis illustrationibus dicemus. »

2. LÉON XIII, encyclique *Quamquam pluries*.

3. « [Maria] concipi siquidem primogenitum oportebat, ex qua concipiendus et omnis creaturae primogenitus . . . [B. Virgo] proprium Dei opus primum extiterit » (*Ineffabilis Deus*).

4. « . . . Unam et solam non mortis sed vitae filiam . . . » (*Ibid.*).

5. « . . . Reginam illam, quae . . . ex ore Altissimi prodivit omnino perfecta . . . » (*Ibid.*).

(Gen., II, 18) ¹. En vertu de sa forme supérieure de sainteté, elle est à l'égard des autres membres de l'Église comme un « agens aequivocum ». Plus que toute autre personne créée, plus que les hiérarchies des anges toutes ensemble, elle est une cause universelle *in causando* ². Et dans l'œuvre de rédemption et dans la distribution des grâces elle est la Médiatrice universelle.

MAURICE DIONNE.

1. *Mariale sive quaestiones super Evangelium « Missus est »*, attribué à SAINT ALBERT LE GRAND, q.42 (edit. BORGNET), T.37, p.81 a.

2. « Tertio [plena fuit gratia], quantum ad refusionem in omnes homines. Magnum enim est in quolibet sancto, quando habet tantum de gratia, quod sufficit ad salutem multorum : sed quando haberet tantum, quod sufficeret ad salutem omnium hominum de mundo, hoc esset maximum, et hoc est in Christo, et in Beata Virgine . . . Et ideo dicit ipsa, *Eccli.*, XXIV : *In me omnis spes vitae et virtutis*. Sic ergo plena est gratia, et excedit angelos in plenitudine gratiae . . . et [est] illuminatrix in alios, quantum ad totum mundum, et ideo assimilatur soli, et lunae » (*Expositio super salutatione angelica*, edit. cit., p.458).